



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CHARENTE

03 AVR 2019  
AC 201901260



GRAND ANGOULEME  
25 Boulevard Besson Bey – CS 12320  
16023 ANGOULEME Cedex

Angoulême, le 27 mars 2019

**Siège**

ZE Ma Campagne  
66, impasse Niépce  
16016 ANGOULEME CEDEX  
Tel : 05 45 24 49 49  
Fax : 05 45 24 49 99  
accueil@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé  
Ouest Charente**

7 rue du stade  
16130 SEGONZAC  
Tel : 05 45 36 34 00  
Fax : 05 45 36 34 06  
ouest-ch@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé  
Sud Charente**

BP 14 - 35 avenue de l'Aquitaine  
16190 MONTMOREAU  
Tel : 05 45 67 49 79  
Fax : 05 45 25 19 24  
sud-ch@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé  
Charente Limousine**

2 et 4 allée des Freniers  
16500 CONFOLENS  
Tel : 05 45 84 09 28  
Fax : 05 45 84 43 83  
ch-limousine@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé  
Nord Charente**

Avenue Paul Mairat  
16230 MANSLE  
Tel : 05 45 95 25 58  
Fax : 05 45 38 74 07  
nord-ch@charente.chambagri.fr



République Française  
Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 181 600 016 000 24  
APE 9411Z

[www.charente.chambagri.fr](http://www.charente.chambagri.fr)

*Ensemble  
agissons*

**Objet : Avis sur le dossier de projet arrêté de  
Trois-Palis**

Dossier suivi par Aurélie JOURMIER-MICHAUD 05 45 24 49 47

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier par lequel vous nous informez que le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de TROIS PALALIS est arrêté pour avis des personnes publiques associées.

L'analyse de votre dossier nous permet de constater que Trois Palis est dans la dynamique d'une commune péri-urbaine et que vos objectifs d'urbanisation sont dans la continuité de la progression connue depuis plus d'une cinquantaine d'année.

Nous tenons donc à souligner la virtuosité de votre projet dans la mesure où les objectifs de construction sont cohérents avec le niveau de la demande enregistrée sur les 10 dernières années à l'échelle de votre commune.

Toutefois, le diagnostic agricole réalisé dans le cadre de votre étude s'appuie sur des données de 2010 (RGA, RPG notamment). Par conséquent, nous vous remercions d'actualiser l'ensemble des informations agricoles à l'aide de données plus récentes.

Au regard de l'analyse globale de votre dossier, la Chambre d'Agriculture émet un avis favorable à votre PLU.

Restant à votre disposition, recevez Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



**Christian DANIAU**  
Président